

# En mars, les familles en crise au cœur des intentions de prière du Pape

Tout au long du mois de mars, le Pape François invite l'Église universelle à prier pour les familles en crise. Face aux difficultés causés par les différences au sein des familles, le Saint-Père assure que le pardon « renouvelle toujours la famille » et permet d'être libéré « de la tristesse et, surtout, du ressentiment ».

« La famille est le premier lieu où l'on apprend à aimer », assurait le Pape François en juin 2022, à la fin de la X<sup>e</sup> rencontre mondiale des familles à Rome. Pour le mois de mars 2025, le Saint-Père a décidé de consacrer la prière de l'Église universelle aux familles en crise.

Dans la vidéo de présentation, tournée avant son hospitalisation le 14 février à l'hôpital Gemelli, le Pape François commence par mettre en garde contre le rêve d'une « famille belle et parfaite ». « Les familles parfaites n'existent pas », insiste-t-il, chacune connaissant des joies et des difficultés.

Chaque membre d'une famille est précieux car unique, reconnaît le Pape, mais les différences entre les membres « peuvent aussi conduire à des conflits et à des blessures douloureuses ».

## **Une seule solution : le pardon**

Pour guérir « la douleur d'une famille blessée », le Pape François ne donne qu'un seul remède : le pardon. « Pardonner signifie donner une autre chance », souligne-t-il.

Le Souverain pontife recommande de prendre exemple sur Dieu, qui pardonne « tout le temps ». « La patience de Dieu est infinie : Il nous pardonne, nous aide à nous relever et nous permet de recommencer ».

Au sein de la famille, donner et recevoir le pardon « renouvelle toujours la famille et nous fait regarder vers l'avenir avec espérance », assure François.

## **La guérison des cœurs**

Toutefois, le Saint-Père reconnaît que le pardon ne peut pas tout, et que parfois, « la fin heureuse n'est pas possible ». Mais « la grâce de Dieu » permet de pardonner et « apporte la paix, parce qu'elle nous libère de la tristesse et, surtout, du ressentiment ».

La prière aux intentions du Saint-Père est l'une des quatre conditions posées pour l'obtention de l'indulgence plénière dans le cadre du Jubilé de l'espérance, avec le passage de la Porte Sainte, la confession et la participation à la messe.

À Rome, le Jubilé des Familles du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin sera une des occasions offertes par l'année jubilaire pour prier particulièrement pour les familles du monde entier.

*\* Article publié sur Vatican News. Par Jean-Benoît Harel*